



LA LETTRE DES DIONYSIENS

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE SAINTE-ADRESSE

SÉCURITÉ : TOUS RESPONSABLES !



La sécurité des Dionysiens est une priorité de la Municipalité. Les incivilités de la vie quotidienne ou de la circulation, le vandalisme ou les délits, doivent être évités et, quand ils sont malheureusement commis, être sanctionnés.

Plusieurs dispositifs concourent à assurer cette sécurité sur le territoire de Sainte-Adresse. La police municipale assure une présence de proximité grâce à ses agents. Le réseau de vidéo-protection complète utilement cette action.

La police municipale de Sainte-Adresse compte trois agents titulaires et deux agents de surveillance de la voie publique (ASVP). Elle exécute des missions de police administrative en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de l'urbanisme et de la salubrité publique. Elle intervient aussi dans des domaines très variés tels que notamment la circulation routière, le stationnement et la sécurité aux abords des écoles. Elle effectue aussi la surveillance générale de la commune ainsi que des interventions particulières (Opération Tranquillité Vacances, manifestations sportives et culturelles, ...).

La vidéo-protection est un outil adapté pour lutter efficacement contre les délits. La Ville de Sainte-Adresse, soucieuse d'apporter une réponse concrète en matière d'incivilités, a entrepris de moderniser l'existant, tout en le développant tant dans sa qualité technique que sur son nombre. Ainsi, comme il l'a déjà été dit, de 9 caméras, le territoire dionysien sera progressivement maillé par 24 caméras.



Une première tranche portant sur l'installation de 9 premières caméras « haute définition » vient d'être réalisée. Le délai prévu pour le déploiement technique a été respecté puisque le 20 décembre dernier, les caméras étaient toutes installées. Actuellement la Ville réalise, avec la Société SPIE et les forces de police, le paramétrage du nouveau système.

L'agrément officiel du Ministère de l'Intérieur, nécessaire à l'exploitation du service de protection, a été attribué à la Ville. Cette démarche efficace permettra par la suite l'élaboration d'un Plan Communal de Prévention souhaité par la Municipalité.

Patrice GÉLARD,
Sénateur-Maire de Sainte-Adresse



Pour lutter efficacement contre la vitesse excessive des automobiles sur certains axes particulièrement fréquentés, la Ville a entamé une réflexion globale sur la circulation avec des hypothèses de travail que les élus sont venus vérifier sur le terrain.

Ainsi, plusieurs opérations de marquage au sol (délimitation de voies circulantes et installation de quilles en séparation de files rue Albert Dubosc) ont été réalisées, des aménagements de voiries ont été expérimentés (rue de la Cavée Haize), la signalisation verticale a été renforcée (panneaux, éclairage) et un radar pédagogique a été implanté (route d'Octeville). Ces initiatives seront poursuivies dans les mois à venir.

Photo : Les élus et la police municipale effectuent un contrôle de vitesse route d'Octeville.

RÉFÉCTION DE LA VOIRIE COMMUNALE

La première phase de réfection des voiries de la commune pour l'année va débuter. Elle concernera les rues suivantes :

- **Rue du carrousel** (de la place Quirié à la rue Henri-Martin) : Réfection des trottoirs et des caniveaux,
- **Rue Vacquerie** : Réfection de la chaussée et des trottoirs (bordures et caniveaux),
- **Rue François Paumelle** (de la rue Jean Devilder à la rue Vacquerie) : Réfection des trottoirs (bordures et caniveaux),
- **Rue de solitude** (haut de la rue) : Réfection de la chaussée.

Vous souhaitez être rapidement informé sur les travaux en cours dans la commune ? Recevez chaque semaine la lettre des Dionysiens dans votre boîte mail en vous inscrivant librement sur la page d'accueil du site : www.ville-sainte-adresse.fr.



SWING EN BORD DE MER !

Cette année, le rendez-vous jazz incontournable du printemps à Sainte-Adresse se déroulera du 6 au 8 juin.

Les nombreux orchestres se relayeront sur trois scènes installées du Havre à Sainte-Adresse, animant non stop le bord de mer de 14h à 23h le samedi et de 14h à 19h30 le dimanche.

Le festival accueillera des grands noms du jazz : Evan Christopher, Drew Davies, Sébastien Girardot, Don Vappie, Daniel Huck, Fabien Saussaye, Philippe Carment, Jean-Philippe Bordier, Véronique Hermann Sambin, Stéphane Roger, Xavier Richardeau, Simon Boyer... et bien sûr les parades, ainsi que les « bœufs » du samedi et du dimanche soir.

A ne pas manquer, également, les concerts d'ouverture et de clôture du festival, vendredi et dimanche soir à l'espace Sarah Bernhardt. En attendant le programme complet, vous l'aurez compris, l'esprit Dixie sera, cette année encore, bien présent et haut en couleurs !

Plus d'infos sur www.dixiedayssainteadresselehavre.blogspot.com

Agenda municipal

CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 17 février - 18h30

Salons de la Mairie

CARNAVAL DES ENFANTS

Mercredi 19 février - 15h

Goûter, défilé et animations

Espace Sarah Bernhardt - Entrée libre

Récital JASMINA KULAGLICH

Vendredi 14 mars - 20h30

Piano à travers les siècles

Espace Sarah Bernhardt - Entrée : 7€/5€

JAZZ EN ENTRÉE :

Gilles Godefroy quartet / Isabelle Payen

Jeudi 20 mars - 19h/21h30

Jazz Chanté

Espace Sarah Bernhardt - Entrée : 5€

Exposition L'EXOTISME 21^{ème} siècle

Vu par le Cercle des artistes havrais

Du 2 au 18 avril - 14h/18h

Du lundi au samedi

Espace Claude Monet - Entrée libre

Elections

ÉLECTIONS MUNICIPALES - 1^{er} tour

Dimanche 23 mars - 8h/18h

ÉLECTIONS MUNICIPALES - 2^e tour

Dimanche 30 mars - 8h/18h

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Dimanche 25 mai

Les 6 bureaux de vote à Sainte-Adresse se situent :

- **Bureau 1** : Mairie
- **Bureaux 2 et 3** : Espace Sarah Bernhardt
- **Bureau 4** : Espace Claude Monet
- **Bureaux 5 et 6** : Gymnase E. Tabarly

Le bureau dont vous dépendez est indiqué sur votre carte d'électeur.